

ANNEXE 2

**EHPAD Maison de Retraite médicalisée**

**Centre Hospitalier de Provins.**

Le Centre Hospitalier de PROVINS gère un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), la Maison de retraite médicalisée, qui compte 150 lits d'hébergement permanent, ainsi que 10 places d'accueil de jour destinées aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Il est habilité à l'aide sociale départementale.

Le GIR moyen pondéré, indicateur du niveau de dépendance de cet établissement, s'élève à 754, ce qui représente un niveau de dépendance élevé.

La nouvelle convention à conclure engage chacune des parties sur les bases suivantes :

- Pour l'établissement, 3 objectifs :
  - o - le développement et l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer par la création d'une structure spécifiquement destinée à accueillir cette catégorie de résidents (construction d'une aile d'adjonction par transfert de lits existants provenant de l'ancien bâtiment Champbenoist) et la création de 5 places d'hébergement temporaire (une par unité de vie) destinée à cette même catégorie de résidents,
  - o - la mise en place d'un projet de vie individualisé pour les résidents,
  - o un programme de travaux visant à optimiser l'accessibilité des locaux (amélioration de la signalétique, de l'éclairage des espaces communs, de l'entretien des espaces verts).
- Pour l'Etat, en 2010, une dotation de soins correspondant à un effectif de 60,5 postes d'aides soignants financés à hauteur de 70 %, 15 postes d'infirmières, 3 postes d'auxiliaires médicaux, 0,5 poste de pharmacien, 1,6 poste de médecin.
- Pour le Département, en 2010, une dotation dépendance comprenant 1 poste de psychologue, 30 % du coût de 60,5 postes d'aides-soignants , 30 % du coût de 16 postes d'agents de service hospitalier, qui permettra le calcul des tarifs dépendance.